



# NORVILLE INFOS

Avril 2017-4

## Informations municipales :

### Elections présidentielles et législatives :

Les 23 avril et 07 mai prochain auront lieu les élections présidentielles. Vous venez de recevoir votre nouvelle carte d'électeur, n'oubliez pas de la signer avant de vous rendre au bureau de vote.

Nous vous rappelons que depuis fin 2015, le bureau de vote se trouve dans la Mairie. Le stationnement sera possible dans la cour de l'école et sur le parking face à la Mairie (Clos Saint Martin). Du fait du plan Vigipirate, le stationnement le long de la RD81 sera interdit.

Pour information, les élections législatives se dérouleront les 11 et 18 juin.

### Cérémonie du 08 mai :

La Municipalité et l'Association des Anciens Combattants vous donnent rendez vous à la mairie le Lundi 8 Mai à 11 heures pour la manifestation du souvenir au Monument aux Morts. Les enfants désirant venir chanter la Marseillaise seront les bienvenus.

A cette occasion, les diplômés du travail échelon Argent et Or seront remis respectivement à Messieurs Philippe BOYERE et Alain LEBLOND.

Un vin d'honneur clôturera cette manifestation.

### Fête des mères :

La Municipalité et le CCAS ont le plaisir de vous convier à la célébration de la fête des mères qui aura lieu le Samedi 27 Mai à 18 heures sous le préau couvert de l'école.

### Nouveaux nés :

Comme chaque année, le CCAS offre à chaque enfant, né entre le 16 Mai 2016 et le 15 Mai 2017, un cadeau de bienvenue qui leur sera remis lors de la cérémonie de la fête des mères.

Afin d'anticiper cette organisation, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire en Mairie avant le Jeudi 18 Mai.

### Logement communal vacant :

Le logement (T4) situé au n°9 rue des écoles sera vacant à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en Mairie.

## Informations diverses :

### Numéro médecin de garde :

Nous vous informons de la mise en place d'un numéro d'appel gratuit vous permettant de joindre le médecin de garde lors des plages horaires suivantes : en semaine après 20h, le week-end à partir du samedi midi et les jours fériés.

Le numéro est le : **116 117**

En cas d'urgence vitale, appelez le 15.